

## LE RÔLE DES POSTES DANS UNE ÉLECTION

Lors de la prochaine élection des 264 députés au Parlement fédéral, le 30 octobre, le bureau du Directeur général des élections utilisera près de 1000 tonnes d'imprimés.

Et la plus grande partie sera expédiée par la poste.

De tous les clients des Postes canadiennes, c'est probablement le Directeur général des élections qui met le plus à contribution le matériel et la main-d'œuvre des Postes.

Au cours d'une récente entrevue, le Directeur général des élections, M. Jean-Marc Hamel, a parlé des relations qui existent entre son Bureau, les Postes canadiennes et le Gouvernement.

"Lorsque le personnel des Postes est mis à contribution pour la préparation d'une élection, il ne travaille pas, pratiquement parlant, pour le compte du Gouvernement. Le Bureau du Directeur général des élections n'est pas un organisme du Gouvernement. C'est un organisme de la Chambre des communes.

Le personnel des Postes travaille donc pour les Canadiens en les aidant à élire un nouveau Parlement."

M. Hamel a souligné que la contribution des Postes va au-delà de la distribution de quelque 12 millions de listes de recensement et de chefs de famille. Plus du tiers des 60,000 boîtes de scrutin sont envoyées par la poste, surtout aux petites agglomérations.

Chaque boîte mesure 12 po. sur 12 po. sur 8 po. et pèse jusqu'à 15 livres quand elle est pleine.

### RÔLE PARTICULIER

La Loi électorale du Canada réserve un rôle particulier aux maîtres de poste. Chaque maître de poste fait fonction d'agent d'élection, ce qui l'autorise à faire prêter les serments nécessaires et l'oblige à afficher les avis transmis par les directeurs du scrutin. Comme tout autre agent d'élection, le maître de poste s'expose à des sanctions s'il manque à son devoir.

Dans les villes surtout, les facteurs aident souvent à empêcher les omissions de noms sur les listes de recensement en signalant les changements d'adresse à l'intérieur de leur itinéraire.

"J'ai pu constater que le directeur du scrutin de l'endroit s'entend habituellement très bien avec le maître de poste et son personnel, de dire M. Hamel. Les facteurs ont souvent connaissance de la construction de nouveaux édifices ou de nouvelles habi-

tations, et le directeur du scrutin en est informé. Ces renseignements sont une aide précieuse lorsque nous faisons le compte des électeurs admissibles ou que nous redélimitons les circonscriptions électorales."

### LONGUE PRÉPARATION

Il faut des mois de préparation pour organiser une élection.

Quand elle a été annoncée, il s'ensuit une période de 10 semaines pendant laquelle il faut respecter de nombreux derniers délais décisifs. Voici quelques-unes des tâches à accomplir:

- trouver, nommer et former 95,000 agents de recensement d'un bout à l'autre du Canada et leur fournir le matériel nécessaire;
- imprimer et faire parvenir des listes électorales à six millions de chefs de famille canadiens;
- choisir, louer et faire connaître au public 60,000 bureaux de vote;
- faire voter les membres des forces armées et du corps diplomatique, et obtenir les résultats des des points de classification situés à Edmonton, Ottawa, Halifax et Londres (Angleterre);
- organiser tous les autres bureaux provisoires de vote;
- mener à bien les opérations du jour de scrutin;
- distribuer les résultats officiels aux journaux, à la radio et à la télévision le jour de l'élection;
- renvoyer tous les brefs d'élection par courrier recommandé au Directeur général des élections;
- renvoyer toutes les fournitures utilisées et non utilisées.

### OPÉRATION COÛTEUSE

Tout cela est coûteux. Selon M. Hamel, la prochaine élection coûtera 19 millions de dollars à son Bureau.

"Comme il y aura 13 millions d'électeurs et que les prix ont augmenté depuis 1968, nous prévoyons qu'ils en coûtera environ \$1.45 par électeur."

Étant donné que la loi permet au Directeur général des élections d'envoyer gratuitement par la poste la plupart des objets nécessaires à l'élection, les Postes canadiennes ne recevront que \$100,000 environ en retour de leurs services. Environ 80 pour cent de ce montant provient surtout du traitement des listes de recensement établies et renvoyées par les agents d'élection. Si les Postes canadiennes pouvaient se faire payer pour tous les services rendus en période électorale, M. Hamel est d'avis que les frais d'affranchissement atteindraient facilement, à eux seuls, le million de dollars.